



ACCOMPAGNATEUR DE CLUB

Le Comité Directeur de la F.F.S du samedi 19 octobre 2013, a accepté à l'unanimité la création d'une reconnaissance d'un dirigeant qui sera dénommé "**Accompagnateur de Club**".

Les Présidents de Clubs du CSMV nous en avaient fait la demande. Cela valorisera nos licenciés qui officiaient dans l'ombre. Ce sont des serre-files, des porteurs de piquets, conducteurs de minibus, mamans, papas des sorties des neiges ...

Pour les Présidents de Clubs, c'est une aide manifeste afin que ces personnes soient mises au courant des diverses réglementations.

Cette valorisation se fera lors une journée de formation conviviale **et qui sera accessible aux jeunes dès 16 ans**

Néanmoins, cette formation ne permettra pas au bénéficiaire du diplôme d'encadrer un groupe. Ce licencié assistera un moniteur fédéral, mais il n'aura pas la responsabilité d'un groupe ni ne pourra être seul avec.

Les inscriptions sont à faire par téléphone au siège du CSMV au 03.89.43.25.50 ou par mail : crmvs@skivosges.net.

La formation aura lieu le SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018 à BREITENBACH (67)

CAVEAU DE LA MAIRIE – 4 Place de l'Eglise – 67220 BREITENBACH

Horaires

9h45 à 12 h00 : Formation

12h00 à 13h45 : Repas pris en commun offert par le CSMV, Formation des Cadres

14h00 à 16h30 : Poursuite de la formation

A l'issue de la formation, une attestation et un macaron d'Accompagnateur Fédéral vous seront distribués.

Tous les futurs accompagnateurs devront être licenciés (licence dirigeant ou compétiteur) au jour de leur participation à la formation.

Nous souhaitons vous compter nombreux ! inscrivez-vous vite !

Sportives amitiés à tous,

Estelle SCHÜTZ-KOZLIK & Jean Marc VILLEMIN

Présidents de la Formation des Cadres Bénévoles